

URBRASCO T. T.

Secrétaire

Nolmans Lucienne
Rue Timmermans 28
1190 Bruxelles
☎ : 02/345.73.50

E-Mail : lucienne.nolmans@telenet.be

Section Tennis de Table

an 76

N° 01

Pg 1 1

Saison 2021-2022

Bruxelles, le 13 septembre 2021

Compte-rendu de l'Assemblée générale statutaire du 7.9.2021

Présents : Pour le Comité : Koch : Président
Deron, Flamand, Renière et Rillaert: Membres
Nolmans : Secrétaire

Pour les cercles : Nolmans (AEZ), Boursier (ARSPB), Galloy (ATTPV), Wery (BNB), Quertinmont (BNP Paribas Fortis), Boucsin (Bruxelles Finances), Ousri (CPASB), Bekaert (Cour des Comptes), Renière (CTT Profs), Iossifidis (Fluxys), Durieu (Forever), Languillier (Intero), Fourneau (Mercedes), Detaille (Partenamut), Loos (Phenix TT), Van Bogaert (Polbruno-Evere), Lefevre (RTBF), Léonard (Sabca), Flamand L (S.N.), Malef (SPRS), Fostier (TIB), Vandermaelen (Tractebel) et Carlier (Féd. Wallonie-Bruxelles).

Excusés : AMI, Maccabi-Médiastar et Sibelga,

Le Président ouvre la séance à 19h.15

Nous déplorons les décès de Bar Raymond (Tractebel), De Beuckelaer Marcel (Forever), Gourdain Jean Marie (CPAS), Renson Jean Claude (BNP Paribas Fortis), Willy Scroeders(Solvay) et Vanden Cruyse Jean (CTT PROFS) pour lesquels l'assemblée observe une minute de silence.....

1.- Allocution du Président

Comme à ce jour, nous ne sommes pas en possession de cette allocution, il ne nous est pas possible de l'insérer dans ce BO

2. – Rapport de la secrétaire

Tout d'abord, bonjour à vous tous.

Peut-on faire un rapport d'une saison avortée après 4 matches ?

Peut-être n'aurait elle pas dû commencer ?

Comme nous suivons le mouvement reprise de la FRBTT, nous avons suivi la tentative de reprise en septembre 2020, tentative avortée.

Nous perdons 3 clubs ; les causes sont multiples :

- La continuation du télétravail qui dé motive le déplacement du domicile à Bruxelles le soir.
- La suppression du budget de la firme
- Le manque de volontaires pour assurer le secrétariat voire la présidence, obligatoire d'après les statuts du club

Pour ne pas léser les clubs, nous avons adaptés les conditions d'affiliation individuelle pour la saison 2021-2022 et pris exceptionnellement en charge l'assurance sportive individuelle.

Vous avez tous reçu la lettre expliquant le report des factures.

Je vais en terminer ici.

Merci de votre attention.

3. - Réélection pour un terme de 2 ans de 3 membres du Comité exécutif

Réélection pour un terme de 2 ans de 3 membres du Comité exécutif sortants et rééligibles, soit DERON Philippe (CTT Profs), NOLMANS Lucienne (A.E.Z.) et RILLAERT Jean-Pierre (A.E.Z.)
Leur élection est approuvée à l'unanimité

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 7.9.2021

1.- Allocution du Président

Comme à ce jour, nous ne sommes pas en possession de cette allocution, il ne nous est pas possible de l'insérer dans ce BO

2 - Rapport du Trésorier

Nous clôturons la saison avec un boni de **1504,68 €**.

Dans la mesure où la saison c'est arrêtée fin septembre 2020, nous n'avons quasi pas eu de frais de secrétariat, seulement 300 € (juillet, août, septembre). A partir d'octobre la secrétaire a reversé tous les mois ce qui lui était payé soit 900 € pour le restant de la saison.

Les amendes de la saison 2019-2020 ont été perçues soit 750 €.

Première mesure en faveur des clubs, toutes les amendes des 4 semaines de la saison 2020-2021 ont été annulées.

Deuxième mesure en faveur des clubs, les primes d'assurance ont été pris en charge par l'URBRASCO.

Troisième mesure en faveur des clubs, seul les différences entre les données de la saison 2020-2021 et la saison 2021-2022 seront actées dans la facture qui vous sera envoyée vers fin novembre. Par exemple, si vous avez plus de joueurs seul la différence vous sera facturée, si vous avez moins de joueur vous aurez un remboursement. Même principe pour les autres postes de la facture.

Dans la mesure où l'assemblée avait voté la suppression des calendriers, soit ± 1200 € de recette en moins. Cela nous amènera à l'avenir à supprimer la réception de fin de saison, soit ± 1100 €, afin d'équilibrer les comptes.

Le bilan de cette saison se clôture sur une encaisse totale de **26059,84 €**.

En conclusion cette saison 2020-2021 aura été impactée fortement par le « covid ». Les prises en charge, que le comité a décidé de faire, impacteront fortement le résultat de la saison 2021-2022.

De prime abord on peut déjà estimer les dépenses suivantes :

Assurance ± 1800 € / Frais de secrétariat 1200 € / Frais de déplacement ± 700 € / Frais de coupes ± 600 € / Divers ± 1000 € **Soit un total de ± 5300 €**

On devrait clôturer la saison 2021-2022 avec un encaisse de ± 20500 €

A l'instar d'autres fédérations de tennis de table, l'URBRASCO peut se permettre ces largesses envers les clubs grâce à la saine gestion bilantaire faite par les différents trésoriers depuis sa création. Ils savaient que l'on ne crée pas de base solide sur du sable.

Tout comme dans la fable de La Fontaine « la cigale et la fourmi », ils ont été les fourmis qui nous ont donné les moyens de faire fonctionner notre fédération même lorsque nous devons rester à l'arrêt suite à des aléas de la vie.

FLAMAND Gérard - DERON Philippe Trésoriers

3. - Rapport du vérificateur aux comptes pour l'exercice comptable 2021-2022

M. Languillier a donné lecture du rapport donnant son accord avec les comptes.

4. – Dernières directives avant la reprise du championnat 2021-2022

POUR RAPPEL TOUTE COMMUNICATION DOIT ETRE FAITE AU SECRETAIRE DE LA SECTION Nolmans Lucienne, rue TIMMERMANS 28 -1190 BXL tél : 02/3457350 à partir de 12h e-mail : urbrasco.tt@telenet.be

D'après les directives de l'ADEPS concernant les sports indoor, les matches se passent comme d'habitude.
Le port du masque reste obligatoire si on ne joue pas...
On ne parle plus de désinfecter les tables après les matches ; libre à ceux qui veulent le faire.
Les consignes ne parlent plus du gel pour mains

Retards à l'interclub

Si vous prévoyez un retard, ayez l'amabilité d'avertir le capitaine de l'équipe visitée
Si les matches sont joués, les résultats restent acquis.
Insistez auprès de vos joueurs pour qu'ils aient les coordonnées du capitaine de l'équipe adverse afin de pouvoir le contacter en cas de pépins sur la route

1- Remise de match

Les remises de match doivent rester des cas exceptionnels mais un match peut tjrs être avancé
Les matches du mardi à l'ASCTR sont reportés au lendemain, mercredi, s'il y a foot au stade Roi Baudoin
La demande de report doit parvenir au secrétariat ainsi que la réponse de l'équipe adverse.

2-Modifications au calendrier

Il est possible d'apporter en cours de saison, des modifications au calendrier officiel en se conformant aux règles suivantes :

1° S'il s'agit d'une modification définitive au calendrier, il faut en vertu de l'art. 22

- 1) en aviser par écrit (courrier postal ou E-mail) TOUTES les équipes concernées de la Division ou de la Série et transmettre au secrétariat la preuve de cet envoi.
- 2) en aviser le secrétariat (par courriel ou lettre) qui fera paraître la modification deux fois consécutivement au B.O.

Sauf cas de force majeure, la modification sera d'application 15 jours après sa première parution au B.O.

2° S'il s'agit d'une modification provisoire ou exceptionnelle de jour de rencontre ou de local, il suffit, au moins 24h. avant la date officielle, de prendre contact avec l'adversaire et toujours d'aviser le secrétariat de cet arrangement.

Dans tous les cas, **le secrétariat demande l'info des deux équipes** pour éviter le quiproquo.

3-Feuilles d'arbitrage

Les équipes "BYE", les équipes bénéficiant ou subissant un forfait total ou partiel, ainsi que les équipes déclarées forfait général doivent communiquer les noms des 3 joueurs engagés même quand il y a qu'une équipe.

Pour les cas de forfait partiel, il faut mentionner le nom, etc. du joueur absent à la place correspondant à son classement individuel et d'indiquer ensuite la mention W.O. (WALK OVER).

Les capitaines joueurs portent la responsabilité de ce qui est mentionné sur la feuille

A l'avenir, dans le cas d'une falsification de la feuille, les 2 capitaines seront sanctionnés d'une suspension de 2 semaines et d'une amende de 10 euros doublée en cas de récidive, en plus de l'amende prévue de 7,50 euros pour forfait partiel.

Il est évident que les matches doivent se jouer jusqu'au bout, même si le résultat est acquis.

4-Challenges

Pour les challenges par équipe, matches de barrage, montée ou descente et titre : nous appliquons le règlement de la Fédération royale. Lire page 4 du calendrier art. 9 du règlement sportif : Qualification des joueurs.....

Pour les challenges de doubles : les clubs pourront inscrire plus de 2 équipes par division

En parlant de challenges : la présence de membres du Comité n'entraîne pas l'obligation d'arbitrer les matches, les joueurs peuvent très bien arbitrer eux mêmes

5-Transmission des résultats et des feuilles d'arbitrage

Les résultats doivent être envoyés AU PLUS TARD LE VENDREDI AVANT 11h. plus par la poste vu les délais insensés de distribution du courrier (quand il arrive) mais par tél (02/345.73.50) et envoyer la feuille dans les meilleurs délais, ou encore par e-mail : urbrasco.tt@telenet.be .

Ces résultats doivent être communiqués à la Presse le vendredi après midi.

6-Affiliations

Je vous renvoie à l'art. 16 du règlement sportif

Il est possible d'affilier de nouveaux joueurs **effectifs** en cours de saison, mais pas des joueurs d'appoint après le vendredi précédant la 1^{ère} semaine d'interclubs. Les documents indispensables (affiliation individuelle, attestation **patronale**, nouvelle liste de force) doivent parvenir à **Jean-Pierre RILLAERT** (voir adresse et e-mail sur le site)

NB Les joueurs concernés devront attendre 2 semaines après leur affiliation pour pouvoir disputer leur 1er match.

7-Trésorerie :

Tous les problèmes de trésorerie sont traités par le trésorier Gérard FLAMAND (voir coordonnées sur le site) assisté par Philippe Deron

**CONSULTEZ REGULIEREMENT LE SITE WWW.URBRASCO-TT.be
QUI EST REGULIEREMENT MIS A JOUR ET CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS
UTILES (CHAMPIONNAT, CHALLENGES)**

Lisez aussi tous les BO qui contiennent toutes mises à jour

5. – Réponses aux questions ou propositions des secrétaires et Divers

M. Fourneau (Mercedes) précise que le parking autour du Royal est difficile, qu'il faut essayer le parking Solvay.

M.Bekaert(Cour des Comptes) : tant que l'accès au local est interdit les matches à domicile se joueront le jeudi à Hurricaine.

M. Boucsin (Bxl Finances) : les parkings sont encore plus difficiles que l'année dernière vu les aménagements des voies de circulation.

SPRS : le secrétaire signale que les matches à domicile, se joueront bien dans la Tour du Midi

AMI : les consignes d'accès sont sur le site et les secrétaires ont été informés

6. – Nouveau donateur de challenge de double div.H, 1 et 2 en remplacement de Siemens

Nous avons reçu 2 candidatures : la TIB était volontaire pour assurer les 2 challenges de double et Phénix s'est porté volontaire aussi pour reprendre le challenge Siemens. Nous avons retenu la candidature de Phénix car c'est plus normal que deux clubs différents parrainent 2 challenges différents.

La réunion se termine vers 22h

Compte-rendu de la séance du Comité exécutif du 7 septembre 2021

Présents : Koch : Président
Deron, Flamand, Renière et Rillaert: Membres
Nolmans : Secrétaire

Prochaine réunion : le mercredi 13 octobre à 18 h à Hurricane Dijck 34, Wemmel (complexe sportif)

1. Modifications au calendrier – 1^{ère} insertion

Cour des Comptes : Le local du bâtiment de la Cour des Comptes étant inaccessible (cause covid) tous les matches de l'équipe A se joueront dans le local d'Hurricane, Sporthal Dijck, 34 Dijck, 1780 Wemmel, le jeudi à 19h et cela jusqu'à nouvel ordre.
Dès que la Cour des Comptes pourra à nouveau occuper son local, les secrétaires des clubs concernés seront avertis.

Liens utiles pour vous faciliter vos recherches :

- Sur le site <https://www.urbrasco-tt.be/>, taper sur "Clubs", cocher le nom du club "et dans "commodités "vous verrez, au fur et à mesure des infos reçues, le règlement des salles.
- Pour voir le calendrier, le classement, les clubs, les listes de forces et les feuilles de matches allez sur le site <https://resultats.urbrasco-tt.be/>

LE COMITE EXECUTIF